Déclaration de São Paulo

Adoptée par les confédérations syndicales africaines et CUT du Brésil le 29 avril 2011 à São Paulo au Brésil.

Nous, les syndicats africains suivants: UNTA (Angola), COSI et CSA (Bénin), CCSL et UNTC CS (Cap-Vert), UNTG (Guinée-Bissau), NLC (Nigeria), UNSAS, UDEN et CNTS (Sénégal), COSATU (Afrique du Sud), CSTT (Togo), CSI-Afrique, StreetNet Internacional et des syndicats du Ghana, du Liberia, de la République démocratique du Congo et de la Tanzanie, nous sommes réunis conjointement avec CUT/Brésil dans la ville de São Paulo au Brésil du 25 avril au 1er mai, reconnaissant les liens historiques qui unissent les continents d'Amérique du Sud et d'Afrique, réaffirmons l'importance de renforcer les liens établis pendant l'ère des immigrés transatlantiques de l'Afrique qui font désormais partie de la société brésilienne, afin de bâtir et de renouveler ces relations importantes à l'ère de la mondialisation néolibérale.

Les liens historiques entre le Brésil et l'Afrique remontent à l'époque de l'esclavage et se sont approfondis lors de la lutte pour son abolition, ainsi que pendant la lutte de libération vis-à-vis du colonialisme en Afrique.

Nous reconnaissons et saluons les efforts majeurs entrepris par le gouvernement brésilien afin de mettre en œuvre des politiques sociales et économiques destinées à corriger les déséquilibres historiques qui ont conduit à la marginalisation des travailleurs et des pauvres dans la structure sociale du pays qui, à notre avis, est une leçon importante pour notre travail de syndicalistes sur le continent africain, en particulier, à un moment où nous sommes activement engagés à corriger les inégalités coloniales et néolibérales et l'héritage du sous-développement.

Toutefois, la dette envers les descendants africains au Brésil est toujours énorme, et c'est pourquoi il est nécessaire d'avoir une stratégie à long terme visant à assurer la pérennité et la durabilité des acquis obtenus jusqu'à présent pour la promotion d'un avenir juste et égalitaire pour tous, indépendamment du sexe, de la race et de l'ethnie.

Dans le même esprit, nous avons reconnu la persistance de l'héritage injuste du sous-développement, des inégalités et de l'extrême pauvreté qui continue de définir les expériences de vie de la plupart des gens en Afrique, des travailleurs en particulier, et exhortons le mouvement syndical à jouer un rôle de premier plan dans la mobilisation de la société pour faire face à ces problèmes sociaux, économiques et politiques pour la promotion d'un développement axé sur le peuple et de la justice en Afrique.

Ce fut une semaine de discussions animées, d'échanges culturels fructueux et de partage d'expériences par les travailleurs des deux continents dans un véritable esprit de fraternité et de fierté commune.

À cet égard, les questions abordées étaient, entre autres :

- 1. La signification et la pratique du travail décent par rapport à nos structures économiques et sociales et leur impact sur les travailleurs et les pauvres;
- 2. Les processus d'élaboration des politiques, le dialogue social et l'environnement politique dans lequel les alternatives macroéconomiques sont débattues afin de faire progresser l'objectif d'un développement équitable, juste et inclusif ;
- 3. Les expériences des pays en développement et la façon dont ils sont engagés dans la transformation de leurs modèles de développement, de leurs structures sociales et la façon dont ils établissent des partenariats pour faire avancer l'agenda social commun;
- 4. Les défis d'un développement durable et inclusif et l'ordre social dans nos pays avec une allusion particulière au renforcement des relations Sud-Sud pour la redéfinition de l'ordre économique mondial injuste.

À cet égard, les propositions suivantes à prendre en compte dans l'élaboration d'un cadre de coopération et de la base d'un engagement plus poussé entre nous et avec le reste du mouvement syndical international, ont été faites;

- 1. Nous allons proposer un modèle de développement qui place l'homme au centre de tout le processus;
- 2. La lutte contre la mondialisation néolibérale et ses manifestations telles que la privatisation et la précarisation de l'emploi font intégralement partie de la lutte pour le travail décent;
- 3. Nous réaffirmons le rôle central du rôle de l'État démocratique dans la conduite du processus de développement et dans la création des conditions propices à la participation populaire à l'élaboration des politiques et à la gouvernance publique;
- 4. Le néolibéralisme économique a non seulement accentué les inégalités et la pauvreté, mais il a également empiré les conditions de travail à travers l'informalisation massive, la précarisation et l'insécurité générale du travail, toutes choses qui ont un caractère féminin, car les femmes sont les plus grandes victimes. C'est pourquoi la lutte pour organiser les travailleurs du secteur informel et les travailleurs domestiques doit être une priorité;
- 5. Nous réaffirmons le droit des peuples à l'autodétermination et condamnons l'ingérence et l'occupation militaires étrangères. Nous soutenons les luttes démocratiques et populaires par les peuples pour réclamer leur droit souverain

de se gouverner. Cela vaut également pour le contrôle et l'appropriation des ressources naturelles par le peuple ;

- 6. Nous nous sommes fermement battus pour que nos gouvernements nationaux s'engagent à conclure un accord progressif incluant la réduction des émissions de CO2 et pour qu'il y ait un financement disponible afin que les pays en développement affrontent les défis liés à l'adaptation et à la transition vers une économie mondiale verte.
- 7. Notre compréhension des relations sud-sud est fondée sur les principes suivants :
- a. La lutte pour un nouvel ordre international juste fondé sur la solidarité, la coopération et l'égalité;
- b. Le développement dans nos propres pays de systèmes socio-économiques qui luttent contre le sous-développement, la pauvreté, les inégalités et une répartition inéquitable des ressources, ce qui entraîne l'exclusion de la majorité d'une vie productive et pleine de sens.
- c. Le programme de coopération Sud-Sud et ses perspectives doit être conduit et approprié par le peuple et ses organisations, auquel cas, le mouvement syndical doit jouer un rôle central. C'est pour cette raison que nous nous engageons à jouer un rôle central et de premier plan au niveau du mouvement syndical pour définir et amener le peuple à s'impliquer activement en faveur de la solidarité mondiale, des droits des travailleurs et de la justice sociale pour tous.
- d. Nous nous engageons à promouvoir délibérément, la coopération, le partage de la connaissance, les expériences dans divers domaines, notamment, le travail de recherche, la science et la technologie pour améliorer les conditions de vie et de travail, le changement climatique et les modèles d'organisation pour une solidarité effective des travailleurs.
- e. Identifier et suivre les activités des entreprises multinationales dans nos pays, afin de nous assurer que nous sommes en mesure de faire campagne pour la défense des droits des travailleurs, l'environnement et nos économies. Nous réaliserons cela en renforçant le contact entre travailleurs dans les mêmes entreprises afin de partager leurs expériences concernant la façon de répondre à la restructuration des lieux de travail et aux pratiques antitravailleurs/syndicales.
- f. Approfondir la perspective du travail décent afin que ce ne soit pas simplement une question du monde du travail, mais un instrument de lutte contre la pauvreté et un gage d'une vie décente pour tous. À cet égard, c'est un moyen d'assurer une répartition équitable des revenus et un accès égal aux ressources et au pouvoir des travailleurs et de la société en général.

Nous sommes solidaires de tous les travailleurs et de toutes les personnes qui luttent contre l'injustice, l'exploitation et la persécution de quelque forme que ce soit, et nous estimons que c'est une partie intégrante de notre lutte pour un travail décent et une vie décente.